

Annexe n°8 : présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, M. Christophe MAURA souhaite créer un bloc de serres multichapelles sur une surface de 24 480 m². Ce bloc sera implanté en lieu et place de serres délabrées et abritera des cultures maraîchères.

1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
SCEA MAURA – M. Christophe Maura L'Ouche Bruno. 44470 Carquefou. 06 70 24 55 40 - earl-maura@orange.fr

1.2. Autres intervenants du projet

Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de l'eau
Cabinet CADEGEAU 5, rue du Carrefour Rouge 49450 Sèvremoine Tel : 02-41-49-07-74 accueil@cadegeau.fr	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Service eau environnement) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

Commune de Carquefou	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Mairie de Carquefou Rue de l'Hôtel de ville 44470 Carquefou Tel : 02 28 22 22 22	SAGE Estuaire Loire GIP Loire Estuaire 22 rue de la tour d'Auvergne 44200 Nantes Tel : 02 51 72 93 65

1.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Serres multichapelles situées au lieu-dit « Tournebride ».

Code Postal et commune : 44470 Carquefou.

Le projet est localisé à environ 2,2 km au nord-est du centre bourg de Carquefou

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

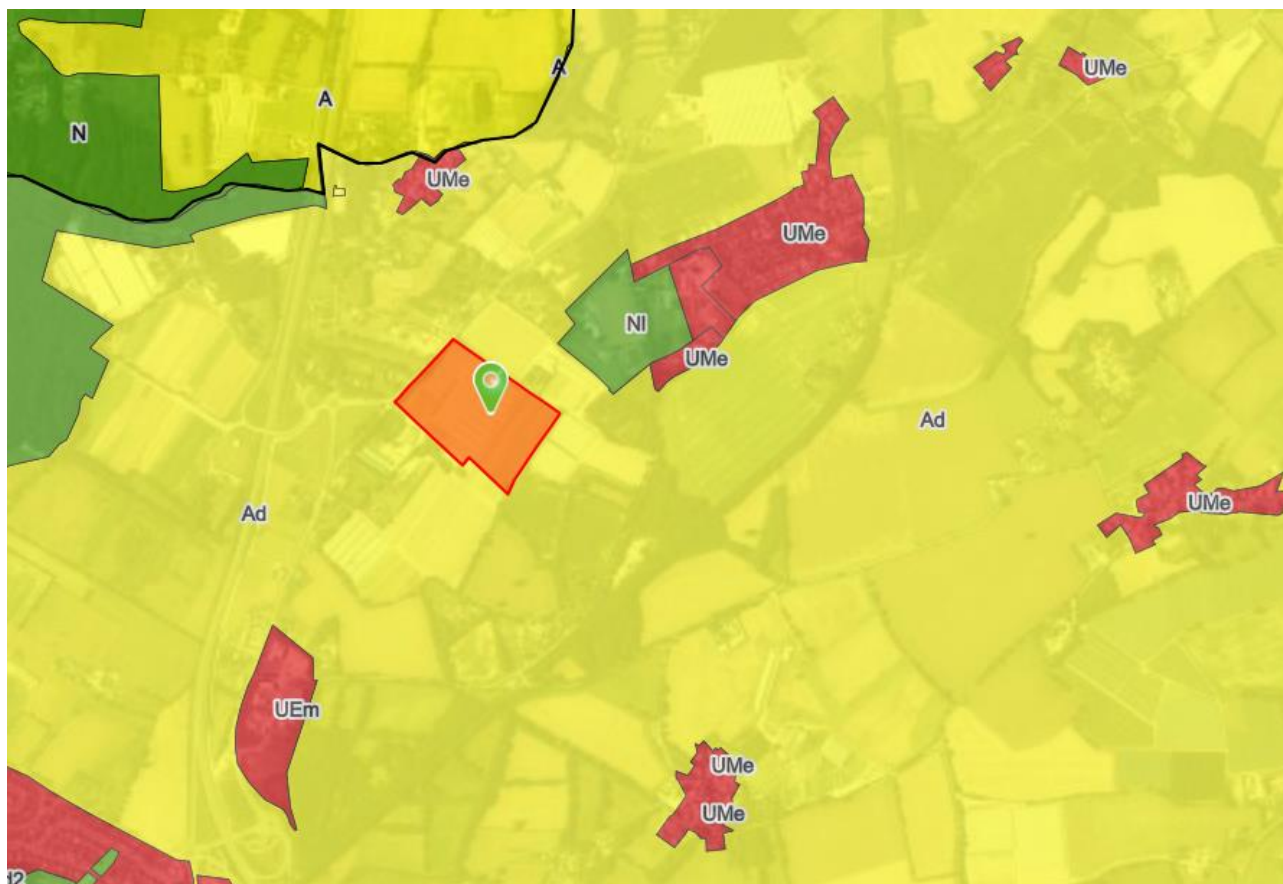
Lieu-dit	E (m)	N (m)
Tournebride	362197,3	6700267,7

1.4 - Situation Cadastreale

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface parcellaire
Tournebride	Section ZV parcelle n° 86	63 203 m ²

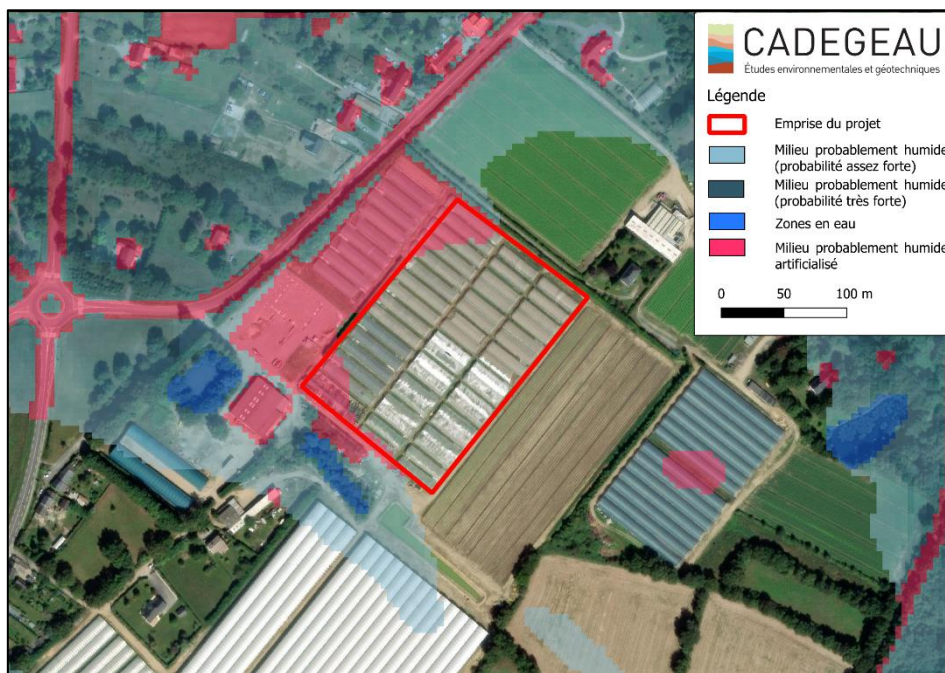
L'opération se situe dans la zone Ad du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain approuvé le 04/04/2025. Il s'agit de zones agricoles, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres (art R123-7 du code de l'urbanisme).



Plan Local d'Urbanisme de la commune de CARQUEFOU (44470)

1.5 - Diagnostic zones humides

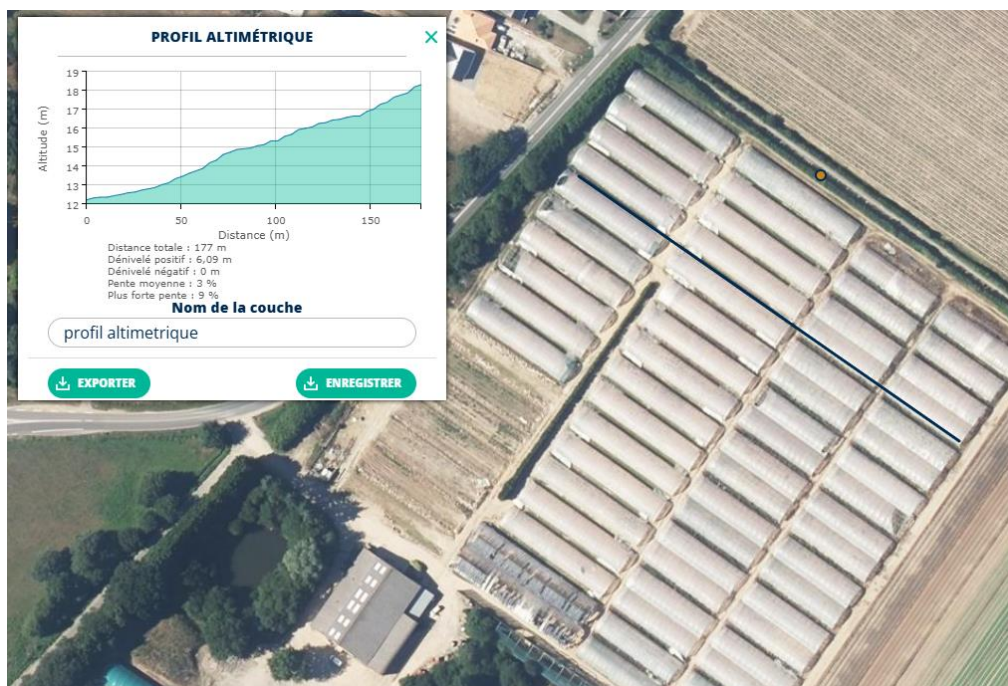
Le projet est en partie situé dans une zone humide potentielle identifiée par la prélocalisation d'AgroCampus 2023



Prélocalisation de zone humide par AgroCampus 2023

a) Condition mésologique

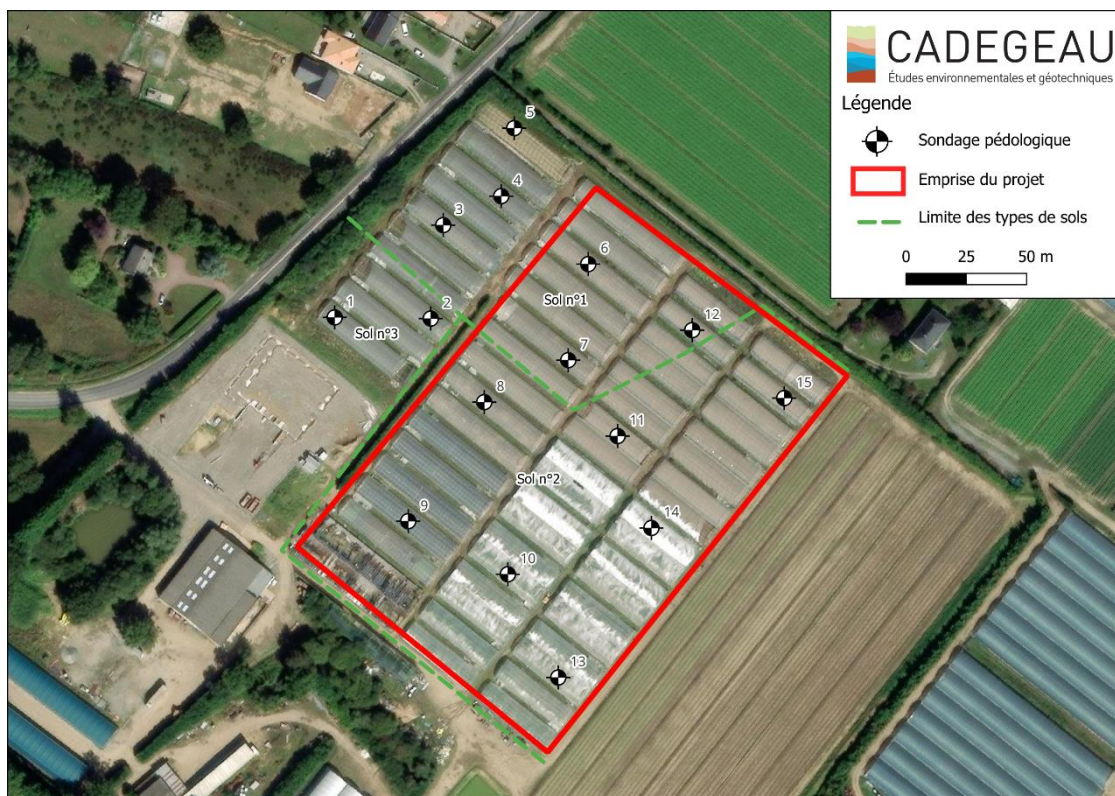
Le site d'étude est constitué de serres délabrées et présente une géomorphologie homogène, avec une pente de 3 % orientée vers le nord-ouest. Aucune dépression notable n'ayant été observée, le site ne présente pas de prédisposition à la formation de zones humides. Afin de quadriller le site de manière efficace, les investigations ont donc été réparties de façon homogène sur l'ensemble de sa surface.



Profil altimétrique du site d'étude

b) Etude de sol

Une évaluation des zones humides a été réalisée au niveau du site d'étude le 15 mai 2025. La localisation des sondages est présentée ci-dessous.



Localisation des type de sols et des sondages

Les profils de sol rencontrés sont les suivants :

Sol n°1 au droit des sondages 3, 4, 5, 6, 7 et 12 :

Photo	Profondeur	Description	% THR*
	0 - 20 cm	<i>Sable limoneux, brun, frais avec quelques éléments</i>	0 %
	20 - 60 cm	<i>Limon sableux, brun, frais avec quelques éléments</i>	0 %
	60- 110 cm	<i>Limons argilo-sableux, marrons clair, frais avec quelques d'éléments</i>	0 %
	110 – 120 cm	<i>Sable limono-argileux, marrons ocre, frais avec beaucoup d'éléments</i>	0 %

* % THR : proportion de Taches d'Hydromorphie Rouille rencontrée dans l'horizon décrit

Sol n°2 au droit des sondages 8, 9, 10, 11, 13, 14 et 15 :

Photo	Profondeur	Description	% THR*
	0 - 40 cm	Sable limoneux, marron clair, sec avec quelques éléments	0 %
	40 - 70 cm	Limon sableux, marron clair, sec avec beaucoup éléments	0 %
	70 - 120 cm	Sable limoneux, marron clair, sec avec beaucoup éléments	0 %

* % THR : proportion de Taches d'Hydromorphie Rouille rencontrée dans l'horizon décrit

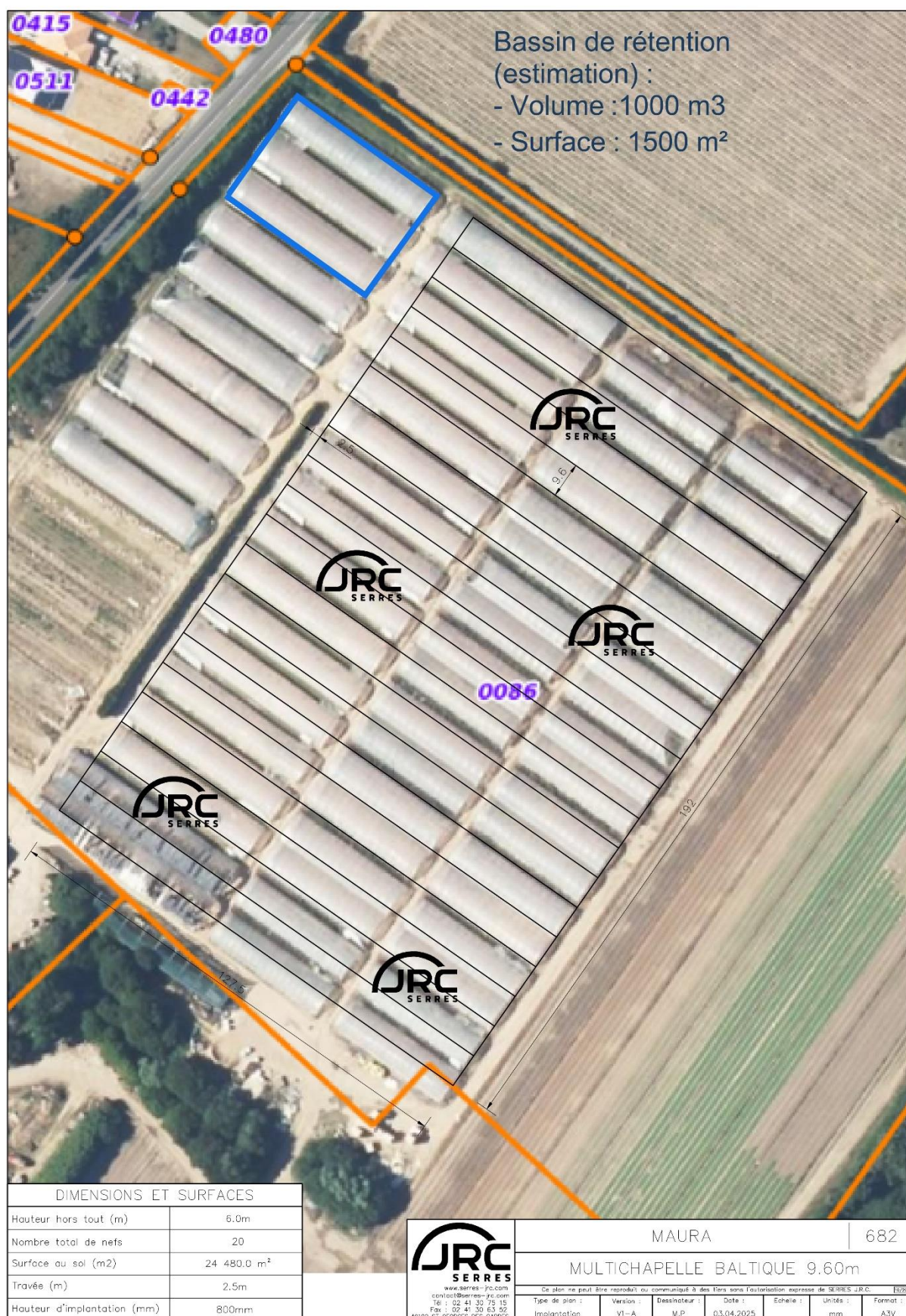
Sol n°3 au droit des sondages 1 et 2 :

Photo	Profondeur	Description	% THR*
	0 - 60 cm	<i>Sable limoneux, marron foncé, frais avec quelques éléments</i>	0 %
	60 - 120 cm	<i>Limon sableux, ocre, frais avec quelques éléments</i>	30 %

* % THR : proportion de Taches d'Hydromorphie Rouille rencontrée dans l'horizon décrit

Les sols rencontrés à l'emplacement du projet de serres ne sont pas caractéristiques des zones humides suivant le référentiel des sols humides de l'arrêté du 01 octobre 2009 (classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée GEPPA 1981).

1.5 – Description du projet



M. Christophe MAURA envisage la création de serres chapelles sur la commune de Carquefou. Il s'agit d'un lot de serres chapelles plastiques comme présenté ci-après :



Pour finir un bloc totalisant 20 chapelles de 6 mètres de hauteur au faîtage et 2.5 mètres au niveau des cheneaux d'évacuation des eaux pluviales couvrira une superficie de 24 480 m².

1.6 - Infrastructures et voiries

a) Géomorphologie

Le projet de serres multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe une pente faible inférieure à 3 % orientée vers l'ouest.

A l'avenir, la situation géomorphologique de la parcelle va subir un terrassement.

b) Les voiries et les espaces verts

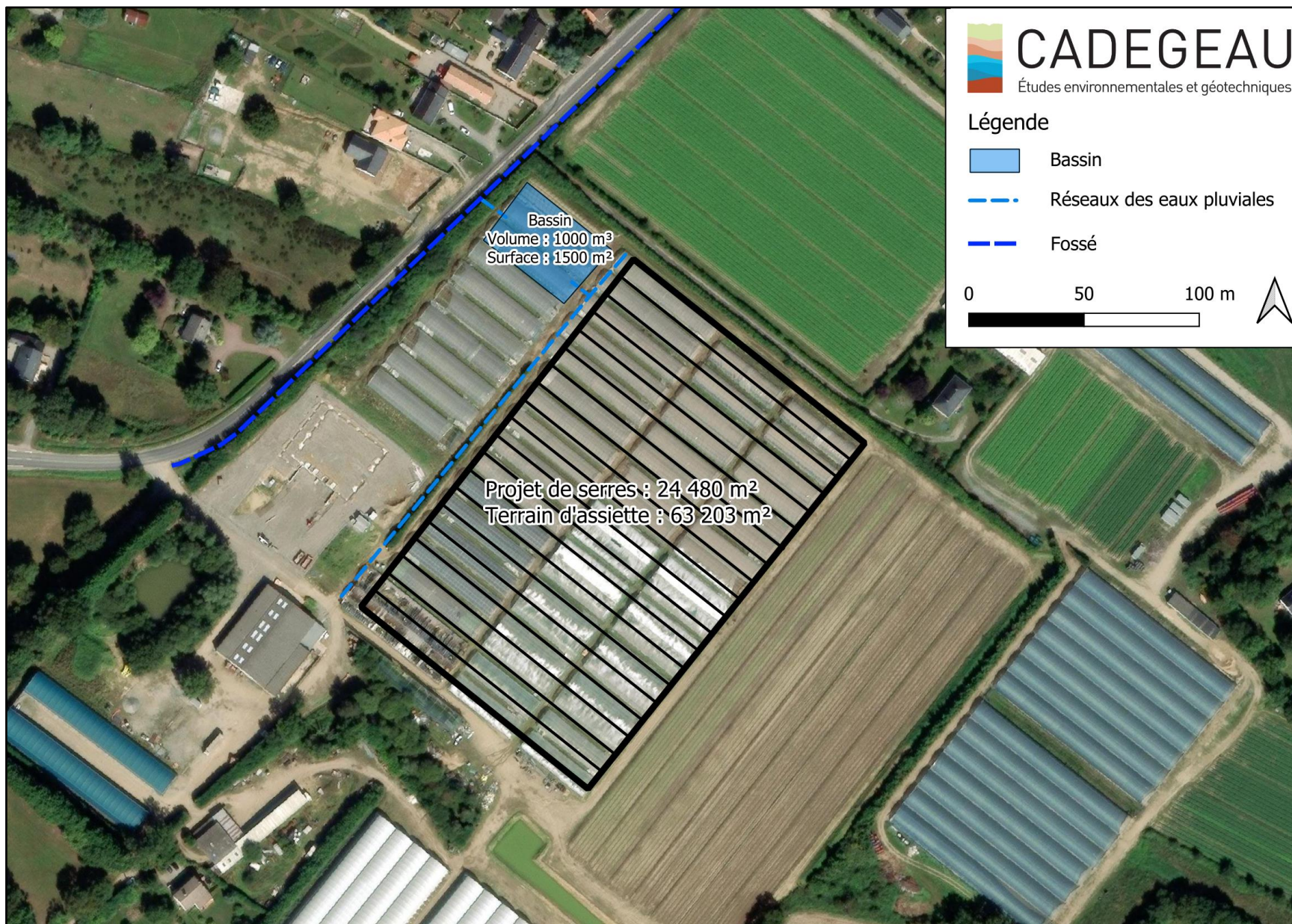
L'accès à la parcelle se fait par la route départementale D9 présente à l'ouest du site.

Les zones d'espaces verts correspondent aux haies bocagère qui entourent la parcelle, des bandes enherbées, champs en plein air.

c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux de ruissellement des serres chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Elles seront dirigées vers un bassin de rétention-régulation qui sera implanté au nord-ouest de la parcelle n°86. Les eaux du bassin seront évacuées vers un fossé qui s'écoule en limite ouest du site d'étude :

Nom de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Propriétaire du collecteur
Tournebride	Nord-ouest	E : 364 586 N : 6 690 743	Fossé départemental	Département Loire Atlantique (44)

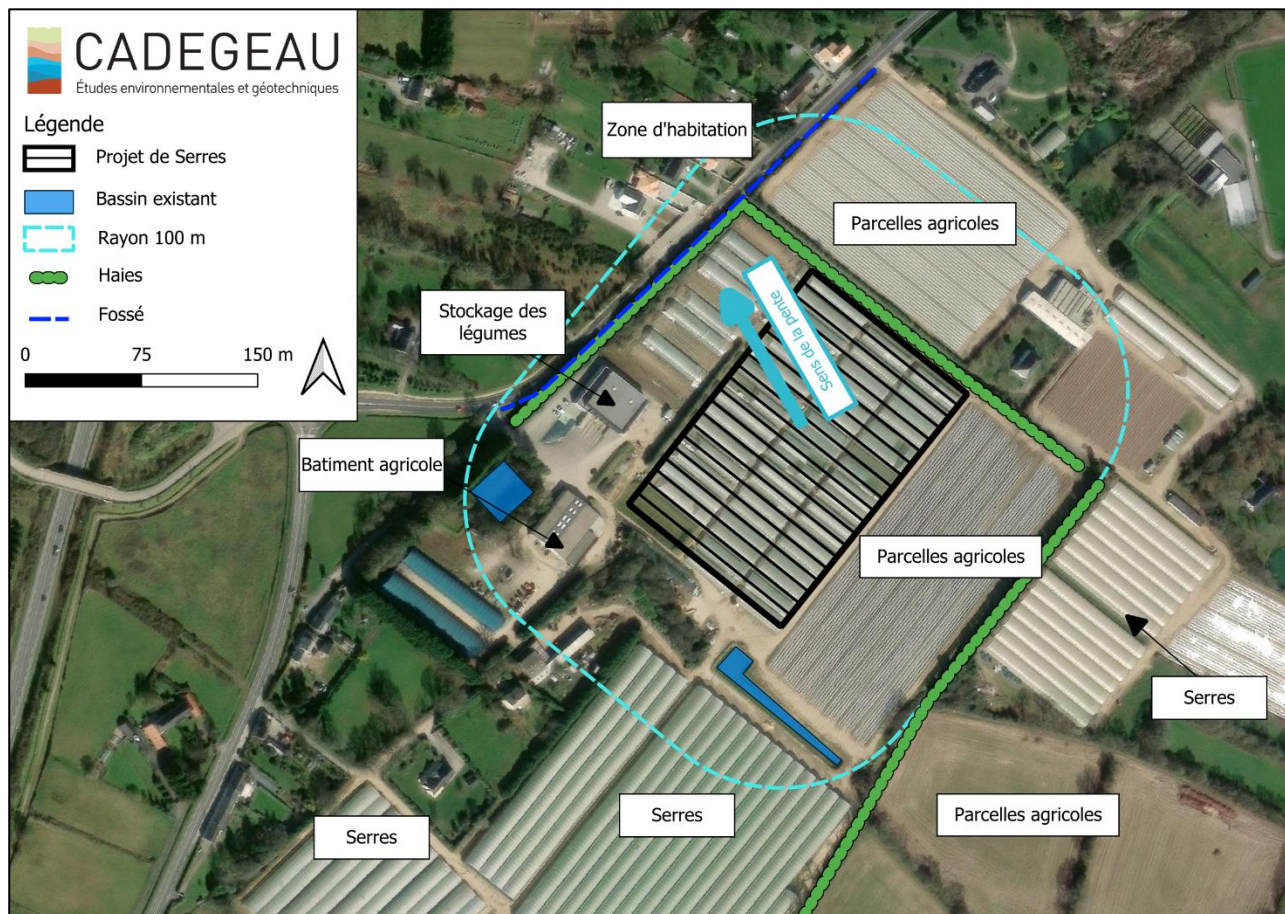


Plan de la gestion des eaux pluviales du projet de serre

1.7 – Contexte environnemental

- Habitations

Les serres sont implantées en lieu et place de cultures de serres délabrées. La zone d'habitation la plus proche est située au nord-ouest à 100 mètres du projet.



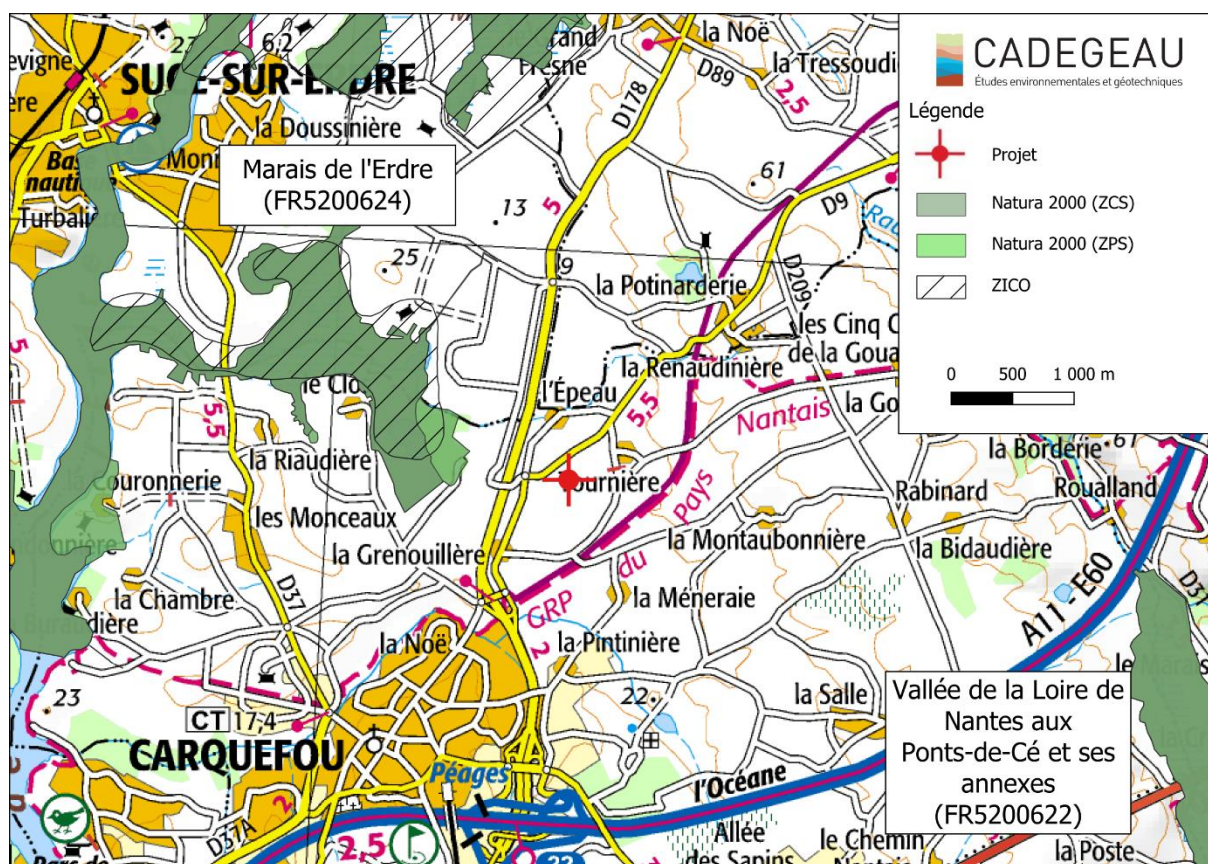
- Sites sensibles et Paysage

Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique du fait de leur utilisation actuelle : culture maraîchère. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables ou protégées

Le projet de serres sera édifié dans le **contexte paysager agricole et maraîcher** (Serres) du site.

Site Natura 2000

Aucune zone Natura 2000 n'est présente à proximité du site en projet. La plus proche correspond au Marais de l'Erdre (FR5200624) localisée à environ 850 m à l'ouest.



Sites Classés/Inscrits

Aucun site Classé ou Inscrit n'est répertorié à proximité du secteur d'étude. Le site le plus proche correspond au « La Vallée de l'Erdre » localisé à environ 2,5 km à l'ouest.

ZNIEFF

La ZNIEFF la plus proche est localisée à 615 mètres au nord-ouest du site étudié :

- ZNIEFF de type I (n° 520006645) : *Tourbière de logne*

Du fait de l'environnement proche de nature agricole, de l'éloignement important de sites sensibles et des mesures de réduction (présence d'un bassin de rétention-régulation), l'impact sur les éléments paysagers et naturels immédiats sera peu important.

Périmètre de protection rapprochée d'un Captage AEP

Le projet n'est situé pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau. Le plus proche est situé à 4,4 km au nord (périmètre de protection rapprochée du captage : Mazerolles)

Plan de prévention des risques inondations

Le site d'étude du projet de serre de n'est inclus pas dans un plan de prévention des risques inondation

1.8 - Eventuels rejets de polluants

Les rejets de polluants liés à l'exploitation maraîchère présentent un impact très faible sur le milieu dans le contexte du projet, et ce pour plusieurs raisons.

La première, et principale, tient au type de serres installées, qui permet une production en environnement clos. Ce dispositif limite fortement l'influence des précipitations, évitant ainsi les phénomènes de ruissellement et de lessivage des sols. Les intrants restent donc en surface, réduisant les risques d'infiltration vers les milieux souterrains.

Par ailleurs, les produits phytosanitaires sont appliqués de manière ciblée, directement au pied des plantes, et non sur l'ensemble de la parcelle. Cette méthode permet de réduire significativement les quantités utilisées, tant sur le plan spatial que quantitatif, contribuant ainsi à limiter leur dispersion dans l'environnement.

1.9 – Insertion paysager

Le projet s'insère dans un environnement agricole typique du maraîchage nantais, caractérisé par des activités de culture sous serres. Le paysage est donc largement façonné par ces usages agricoles.

Le secteur présente une faible densité d'habitat, constitué essentiellement de bâtiments d'habitation dispersés. Ces constructions, bien que présentes, ne sont pas visibles depuis le site du projet.

Le site est entouré de haies bocagères de plus de 4 mètres de hauteur, à l'exception du côté sud, où se trouvent les bâtiments de l'exploitation ainsi que des serres.

